# COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023

Assemblée Départementale - 30 juin 2023



RESULTAT 2022	15,2 M€
Résultat de fonctionnement	+91,2 M€
Résultat d'investissement	-76,0 M€



#### FONCTIONNEMENT

**DEPENSES DE GESTION** 562,3 M€

RECETTES DE **FONCTIONNEMENT** 619,7 M€

FRAIS FINANCIERS\*\* 1.9 M€

Excédent reporté 2021

**EPARGNE BRUTE** 55,5 M€

43,6 M€

#### **INVESTISSEMENT**

REMBOURSEMENT DU **CAPITAL DE LA DETTE** 29.3 M€

> **DEPENSES D'EQUIPEMENT** 74,2 M€

**EPARGNE NETTE** 26,2 M€

**RECETTES D'EQUIPEMENT** 14,6 M€

> **EMPRUNT** 5,0 M€

667,7 M€

**TOTAL EXERCICE 2022** 

**EXCEDENT FINAL 2022** 15,2 M€ (soit -28,4 M€ / 2021)

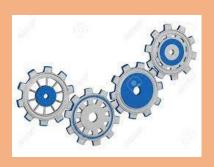
682.9 M€

- Le Département demeure dans une bonne situation financière en 2022
- ➤ Mais il reste très fragile et extrêmement sensible à toute variation des Droits de Mutation à Titre Onéreux :
  - => dépendance à la conjoncture immobilière
  - => poids des DMTO dans les recettes globales et dans la constitution de l'épargne
- Recette annoncée en forte baisse dans les années futures
- ➤ La TVA constitue un 2<sup>nd</sup> facteur de sensibilité important dans les recettes :
  - => dépendance à la conjoncture économique du pays (inflation et croissance).

<sup>\*</sup>Hors mouvements neutres de dette de 27.8 M€

<sup>\*\*</sup> Inclus les frais divers

#### Situation de l'année 2022



#### **CONTEXTE**

- ⇒ Maintien des Droits de Mutation à Titre Onéreux : 125,4 M€
- ⇒TVA dynamique : 125,4 M€



#### **ACTION**

Mise en réserve du surplus de DMTO : 25 M€

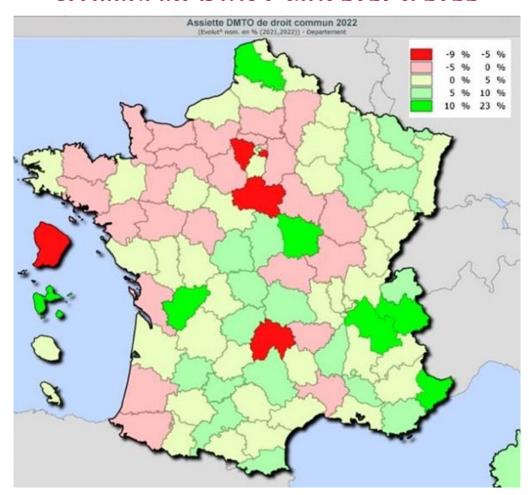


#### **ACCOMPAGNEMENT**

Un investissement élevé pour soutenir les projets sur l'ensemble du territoire, malgré la cyberattaque : 74,2 M€

#### 1- Les recettes de fonctionnement :

#### Evolution des DMTO entre 2021 et 2022



Source: Cabinet Ressources Consultants Finances

#### Evolution de la TVA entre 2021 et 2022

La fraction de TVA en compensation de la perte de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties :

- ⇒ Une année blanche en 2021
- ⇒ Très dynamique entre 2021 et 2022 (+9,6%, soit +11 M€)
- ⇒ Conséquence directe de l'inflation.

#### 2- Les dépenses de fonctionnement :

#### La mise en réserve du surplus des Droits de Mutation

- ⇒ Création par l'Etat d'un dispositif de mise en réserve pour tenir compte des encaissements exceptionnels de DMTO par les départements en 2021
- ⇒ Objectif : conserver cette mise en réserve pour faire face à un éventuel retournement du marché immobilier dans les années futures

#### Progression des dépenses de fonctionnement

- ⇒ +10,5% entre 2021 et 2022 (y compris la mise en réserve ou +5,6% hors mise en réserve)
- ⇒ Impact des mesures nationales non compensées intégralement : charge nette de 11 M€ (SEGUR de la santé et de la fonction publique territoriale, point d'indice, revalorisations du RSA, avenant 43 en faveur des services d'aide et d'accompagnement à domicile, loi Taquet en faveur de la rémunération des assistants familiaux)

- ⇒ Progression des dépenses sociales : +20 M€ (essentiellement les mesures de l'Etat citées précédemment et les allocations individuelles de solidarité)
- ⇒ Progression des dépenses de personnel (171 € par habitant en 2021 et 179 € en 2022), de la contribution au Service départemental d'incendie et de secours (+1,2% soit 29,6 M€ en 2022), et les effets liés à l'inflation des prix de l'énergie (3,7 M€ en 2021 et 4,6 M€ en 2022) et des carburants (+31% en 2022, soit +0,3 M€)

#### 3- Les dépenses d'équipement :

#### Un niveau élevé et tourné vers les collèges et les territoires

- ⇒ 74,2 M€ réalisés en 2022 : montant le plus élevé depuis 2015 pour la 2ème année consécutive
- ⇒ Dont 23,4 M€ en faveur des collèges (+5,4 M€ par rapport à 2021) : 1<sup>er</sup> budget d'investissement en réalisation

# Principales dépenses d'investissement en 2022

**COLLEGES** 

23,4 M€

Collège de Château-Renault (phase 1), Sainte-Maure-de-Touraine, Savigné-sur-Lathan : 10,1 M€

Grosses réparations collèges : 4,7 M€

CPE collèges : 3,2 M€

Equipements de mobilier scolaire, cuisine, matériel d'entretien pour les ATTEE : 1,9 M€

Outils numériques : 1,8 M€

ROUTIERES et
OUVRAGES D'ART

18,6 M€

Grands travaux routiers (aménagement de la RD943 Tours-Loches avec deux giratoires, opérations de classement/déclassement des voiries de la déviation de Richelieu) et entretien et amélioration du réseau

Pont sur la Brenne à Château-Renault (1,5 M€) et réhabilitation du pont de Perrusson (0,2 M€)

# Principales dépenses d'investissement en 2022

ENVIRONNEMENT et MOBILITES DURABLES

2,5 M€

Espaces Naturels Sensibles et liaisons cyclables dont Rillé-Hommes-Channay-sur-Lathan

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

10,1 M€

Fonds départementaux F2D/FDSR : 8,3 M€ Budget participatif : 0,1 M€

SDIS : 1,3 M€

TOURISME, CULTURE, SPORTS

3 M€

Fonds FIDIT et FICS : 0,8 M€

Restauration des monuments (mise en sécurité des remparts de Loches et Chinon) : 0,9 M€

Université : 0,4 M€

**ACTION SOCIALE** 

4,7 M€

Centre de vacances de Longeville : 0,3 M€ Investissement dans EHPAD : 3,1 M€ Habitat et logement : 1,1 M€

ADMINISTRATION GENERALE

10,4 M€

CPE bâtiments 3,1 M€

Patrimoine immobilier 1,7 M€

Informatique 3,3 M€

Moyens logistiques 2,3 M€

# Les principaux indicateurs 2022

# **Epargne**

Epargne brute : 55,5 M€

Remboursement du capital de la dette : 29,3 M€

Epargne nette : 26,2 M€

#### **Dette**

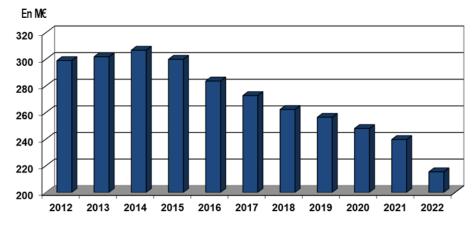
Encours de dette : 215,5 M€ (soit -24,3 M€ en

2022)

Capacité de désendettement : 3,9 années (avec

mise en réserve DMTO)

#### Evolution de l'encours de dette



# Délai de paiement

Délai de paiement 2022 : 24,6 jours => ratio dégradé à cause de la cyberattaque (rappel 2021 : 16,5 jours)

# L'EXERCICE 2022

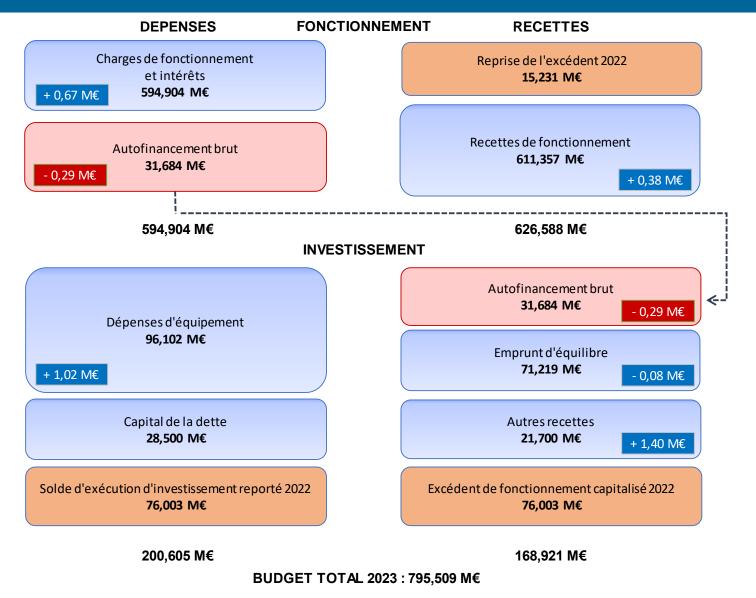
- Approbation du compte de gestion 2022
- > Approbation du compte administratif 2022 et affectation définitive du résultat 2022

#### LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 : CONTEXTE

#### Un budget supplémentaire technique

- ⇒ Recette de fonctionnement : +0,4 M€ dont +0,3 M€ sur les politiques en faveur des territoires et +0,1 M€ sur les politiques sociales.
- ⇒ Dépenses de fonctionnement : +0,7 M€ dont +0,3 M€ sur les politiques sociales ; +0,3 M€ sur les politiques en faveur des territoires et +0,1 M€ sur la gestion patrimoniale.
- ⇒ Recettes d'équipement : +1,4 M€ notamment le cofinancement du projet « collèges numériques et ruralité », des révisions de prix provisoires liées au domaine routier, et un cofinancement pour les travaux sur les remparts de Loches.
- ⇒ **Dépenses d'équipement : +1 M€** dont +0,8 M€ en faveur des collèges (hausse des tarifs du mobilier scolaire, mise aux normes accessibilité, contrat de performance énergétique).

# LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023 : EQUILIBRE GENERAL



\* Hors mouvements neutres de dette et opérations d'ordre

# LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023



Photo: © - Christophe RAIMBAULT -CD37

Merci de votre attention